

Déplacement du captage d'eau potable de Sundhouse (67)

Etude de vulnérabilité du projet de forage de reconnaissance

Etude réalisée par ANTEA pour
Syndicat Intercommunal des Eaux
de Sundhouse-Wittisheim
Mairie de Sundhouse
67920 - Sundhouse

Auteur : Marc Sauter

Juin 1998
n° A 13212

Rapport définitif



Agence Alsace
Parc Club des Tanneries - 15; rue du Tanin
LINGOLSHEIM - B.P. 3 12 - 67834 TANNERIES CEDEX

Synthèse

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de SUNDHOUSE-WITTISHEIM envisage le déplacement son forage d'alimentation en eau potable implanté en site vulnérable à proximité d'un rond-point, à l'intersection du CD 21 et du CD 705.

Ce projet de déplacement fait suite à l'avis de l'hydrogéologue agréé (L. DUFOND - Juillet 1997) qui prescrit des aménagements de la plateforme routière pour limiter les risques de pollution.

Le présent document s'intègre dans le dossier technique du projet de forage de reconnaissance qui doit faire l'objet d'une demande de permission au titre de la Loi sur l'Eau, accompagnée d'un préavis de l'hydrogéologue agréé qui devra conclure sur la possibilité ou non de protéger le captage.

L'objectif est de déplacer le nouveau forage vers l'Ouest en dehors de l'influence des zones de circulation, c'est à dire le CD 21 et le CD 705, tout en limitant l'éloignement de l'actuel réservoir pour limiter les coûts de raccordement.

Deux sites sont envisagés, conduisant à un déplacement vers l'Ouest d'environ 250 m.

Les caractéristiques du forage de reconnaissance seront celles de l'ouvrage définitif :

- foration jusqu'à au moins 30 m ou au-delà jusqu'au niveau d'une couche sableuse présumée,
- équipement en tubage de diamètre 400 mm minimum, crépiné sur au moins 5 m à la base du niveau graveleux.



Sommaire

	Page
Synthèse	1
1. Contexte et Objectifs	3
2. Présentation	5
2.1. Données générales	5
2.2. Caractéristiques du forage actuel et du réseau	5
2.3. Analyse besoins ressources	5
3. Contexte géologique et hydrogéologique	7
4. Présentation du projet	9
4.1. Localisation du projet..	9
4.2. Caractéristiques de l'ouvrage	10
4.3. Zone d'appel du projet de forage	11
5. Vulnérabilité et environnement du projet	12
6. Qualité de l'eau	14
7. Incidence du projet	15

Liste des figures

Figure 1 : Plan de situation - Echelle 1/25 000	4
Figure 2 : Contexte hydrogéologique	8
Figure 3 : Situation des projets et occupation des sols - Echelle 1/5 000	13

Liste des annexes

- Annexe 1 : Schéma du réseau.
- Annexe 2 : Tracé des courbes isochrones,
- Annexe 3 : Synthèse des analyses (document DDASS).
- Annexe 4 : Fiche signalétique.

1. Contexte et Objectifs

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de SUNDHOUSE-WITTISHEIM envisage le déplacement du forage d'alimentation en eau potable qu'il exploite actuellement sur le ban communal de SUNDHOUSE (cf. figure 1).

Le forage actuel est situé à proximité d'un rond-point à l'intersection du CD 21 et du CD 705.

Ce projet de déplacement fait suite à l'avis de l'hydrogéologue agréé (L. DUFOND - Juillet 1997) qui prescrit des aménagements de la plateforme routière pour limiter les risques de pollution.

Après plusieurs réunions avec les services concernés (DDASS, DDAF, Département), le Syndicat a pris la décision de déplacer le captage, ce qui constitue la solution la plus rationnelle et la moins coûteuse.

La procédure comporte deux étapes.

Etape 1: Forage de reconnaissance

Les travaux de forage doivent faire l'objet d'une demande de permission au titre de la Loi sur l'Eau comportant un dossier technique, tenant lieu de dossier d'incidence au titre de l'article 10 de la Loi sur l'Eau, accompagné d'un préavis de l'hydrogéologue agréé qui devra conclure sur la possibilité ou non de protéger le captage.

Etape 2 : Forage définitif

La mise en service et de distribution de l'eau est autorisée par une Déclaration d'utilité Publique. Le dossier de demande d'autorisation comporte une étude de vulnérabilité et l'avis définitif de l'hydrogéologue agréé qui fixe notamment les périmètres de protection et les prescriptions réglementaires.

Le présent document s'intègre dans le cadre de l'Etape 1 : présentation du dossier technique du projet de forage de reconnaissance.

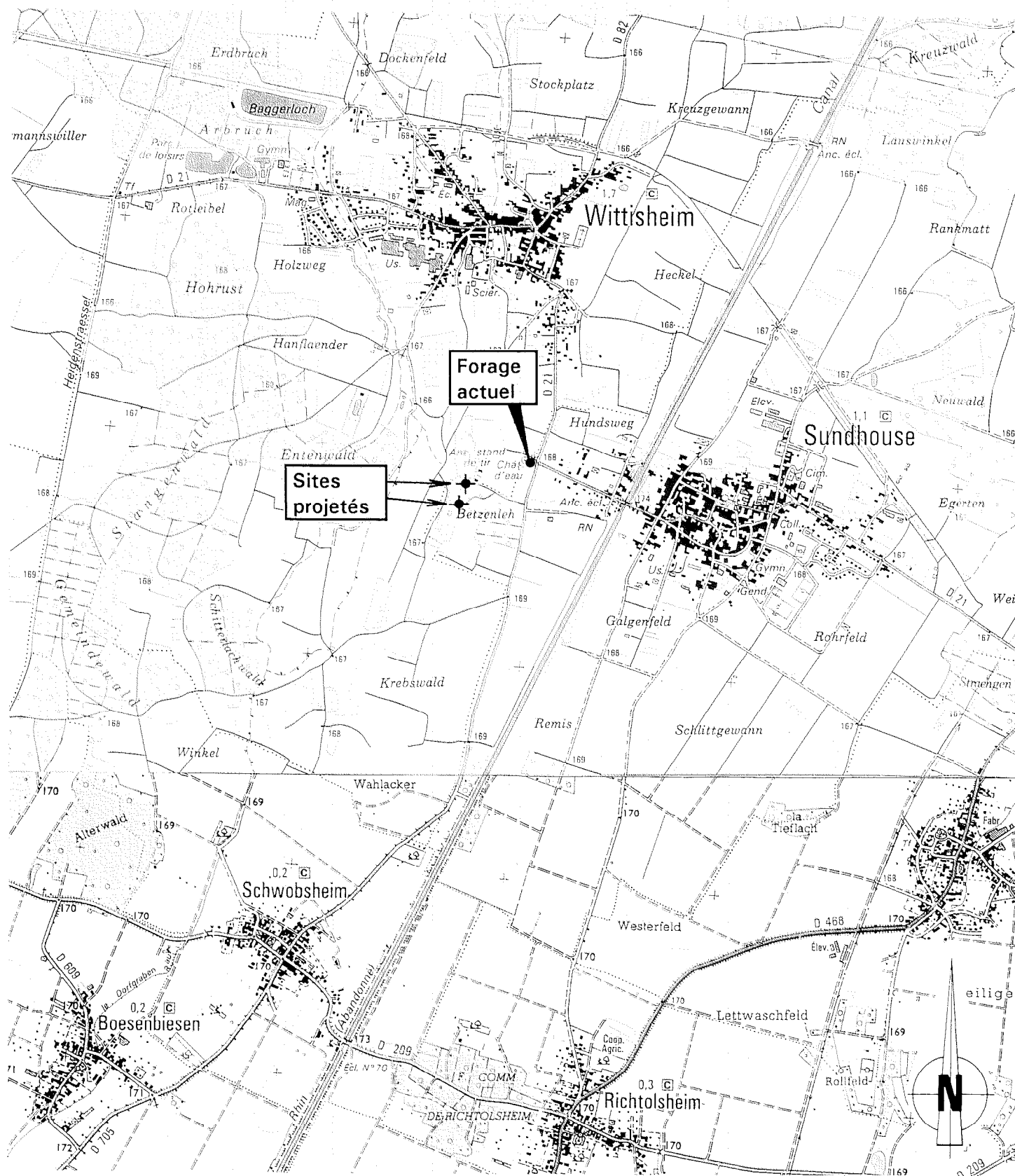


Figure 1 : Plan de situation - Echelle 1/25 000